

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02470

Numéro SIREN : 811 765 866

Nom ou dénomination : A.M.O.C. CONSULTATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 15/04/2021 sous le numéro de dépôt 9850

AMOC

10, rue Paul Valéry
78180 Montigny le Bretonneux
SARL au capital de 1 000,00€
81176586600017

n° de
dépôt

9850

n° de
gestion

15 AVR. 2021

n° de
facture

G. L. M.

n° de
chrono

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE
DU 8 Avril 2021**

L'an deux mille vingt et un, et le 8 Avril, à 14 heures, l'actionnaire unique s'est réuni au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la présidence, est présent :

Mme LESCALE Marie-Hélène propriétaire de 501 parts, ci 501 parts,
M LESCALE Romain propriétaire de 499 parts, ci 499 parts

Total des actions présentes : 1 000 parts sur les 1 000 parts composant le capital social.

Mme LESCALE Marie-Hélène préside la séance en qualité d'associé et gérant.

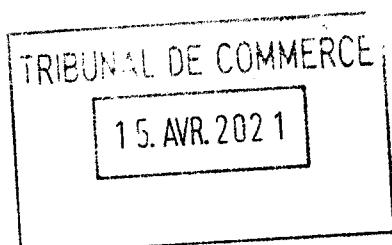
Le président constate que les associés présent possèdent plus de la moitié des actions composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la copie de la lettre de convocation,
- la feuille de présence,
- le rapport de gestion de la présidence,
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Juillet 2019
- le texte des projets des résolutions.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par les dites dispositions. L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation, puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/07/2019,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/07/2019, et affectation du résultat,
- Quitus à la Présidence,
- Questions diverses.



Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la Présidence,

Le Président ouvre la discussion, diverses observations sont échangées, puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/07/2019, approuve ledit rapport de gestion et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/07/2019, lesquels font apparaître un bénéfice de 16 694,00 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit un bénéfice de l'exercice clos le 31/07/2019 s'élevant à 16 694,00 euros .

- report à nouveau soit 43 987,00 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14h30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant.

AA


Désignation de l'entreprise		10 rue Paul Valéry		Néant ☐					
Adresse de l'entreprise		78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX							
SIRET		8 1 1 7 6 5 8 6 6 0 0 0 1 7							
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12					
		Exercice N clos le 31072019		Exercice N-1 clos le 31072018					
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012					
		014		016					
	Immobilisations corporelles*	028	666	030	173	494	660		
	Immobilisations financières* (1)	040	350	042		350	350		
	Total I (5)	044	1 016	048	173	844	1 010		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066					
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres * (3)	068	27 683	070	27 683	5 820			
		072	531	074	531	1 893			
	Valeurs mobilières de placement	080		082					
	Disponibilités	084	44 760	086	44 760	31 523			
	Charges constatées d'avance *	092	1 137	094	1 137	2 450			
	Total II	096	74 111	098	74 111	41 685			
	Total général (I + II)	110	75 128	112	173	74 955	42 696		
PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		124	1 000	1 000			
	Ecarts de réévaluation	126		130					
	Réserve légale	126		130	100	100			
	Réserves réglementées*	132		136					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		136					
	Report à nouveau	134		140	27 293	29 257			
	Résultat de l'exercice	136		140	16 694	(1 964)			
	Provisions réglementées	140		142					
	Total I	142		144	45 086	28 393			
	Total II	154		156					
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	156		164					
	Emprunts et dettes assimilées	164		166					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166		172	8 386	1 928			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	169		172	21 483	12 375			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	174		176					
	Produits constatés d'avance	176		180	29 869	14 303			
	Total III	180		182	74 955	42 696			
Total général (I + II + III)									
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	350	(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3) Dont comptes courants d'associés	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations	184				

2

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise: **SARL A.M.O.C. CONSULTATIONS**Néant ☐**A - RESULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
31072019Exercice N-1 clos le
31072018

		Exercice N clos le 31072019		Exercice N-1 clos le 31072018	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215 217	214		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		218	115 828	62 752
	Production immobilisée *		222		
	Subventions d'exploitation reçues		224		
	Autres produits		226		
			230	3 801	1 815
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	119 629	64 568
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stock (marchandises) *		236		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : 9 940 - immobilier :)		242	56 797	33 402
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 491	244	1 493	1 160
	Rémunérations du personnel *		250	40 503	31 778
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252		21
	Dotations aux amortissements *		254	167	6
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 260	262		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	98 959	66 368
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	20 670	(1 801)
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers (III)		280	31	16
	Produits exceptionnels (IV)		290		
	Charges financières (V)		294		
	Charges exceptionnelles (VI)	347 348	300	201	180
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	3 807	
	2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	16 694	(1 964)
			312	16 694	314
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	5 393	
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	4 325	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330	201	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	989		
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	991		
	Divers * (44 quater decies)	345	344		
	Investissements outre-mer	344	346		
	Créance due au report en arrière du déficit	346	655		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655			
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS			352	26 612	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I S seulement)		356		

2033B - Divers à réintégrer
au 31/07/2019

Libellé	Montant
AMD-Amendes et pénalités	201
Totalisation	201

Formulaire obligatoire (article 302 Septuies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL A.M.O.C. CONSULTATIONS**

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		666			
Immobilisations financières		480		482		484		486		350			
TOTAL		490		492		494		496		1 016			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		173			
TOTAL		570		572		574		576		173			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.													
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %					
						⑥	⑦	⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations		590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591						

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL A.M.O.C. CONSULTATIONS**Néant ☐**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES**III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C**

Deficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	1 230	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Deficits imputés	983	1 230	Deficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Deficits reportables	984			
Deficits de l'exercice	860			
Total des déficits restant à reporter	870			

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	23 166
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 521
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

Désignation de l'entreprise : SARL A.M.O.C. CONSULTATIONS		Néant ☒ *
Exercice ouvert le : 01082018 et clos le : 31072019		Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.		
Mono établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160